



## COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 07 juin 2021

Date de convocation du Conseil Municipal : 31 mai 2021

**PRESENTS** : MM. MAGNIN Jean-Louis, SOGNO Jean, LAVILLE Léon, Mme SAUVOUREL Véronique, MM. BETRIX Jean-Luc, FLACHERON Franck, CINQUIN Jean-Marc, MESSIER Jean-Charles, DEPIGNY Adrien, Mmes ALBERT Emilie, PIROUX Corinne, LEHUÉDÉ Chrystèle, BODENON Audrey.

**ABSENTS excusés** :

M. ROLLIER Alain donne procuration à M. CINQUIN Jean-Marc

**Secrétaire élue** : Mme SAUVOUREL Véronique

### 1-APPROBATION DES DEUX DERNIERS COMPTES-RENDUS

Les comptes-rendus des réunions du 16 mars 2021 et du 14 avril 2021 sont adoptés à l'unanimité.

### 2 - TARIFS DU CIMETIERE (DELIBERATION N°2021-17)

Le Maire propose au Conseil d'ajouter un tarif au cimetière relatif aux cavurnes. Après avoir rappelé le coût des travaux de ces cavurnes (3 047.20 € HT), il propose un tarif identique à celui applicable au columbarium, soit 500 € pour 30 ans.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

**FIXE** à 500 € la concession trentenaire pour les cavurnes.

**DECIDE** de maintenir le tarif des concessions comme suit :

- Concession trentenaire pour un emplacement de 2 m<sup>2</sup> : 150 €
- Concession trentenaire pour le colombarium : 500 €

### 3- DROIT DE PREEMPTION (DELIBERATION N° 2021-18)

Le Maire explique avoir reçu la Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA) concernant la bâtisse cadastrée B1608p (lot n°3) située à l'intersection entre le chemin des Ecoliers et la rue de l'Eglise. Il présente la pré-étude réalisée en 2019 relative au projet d'aménagement du rond-point et un estimatif quant à la démolition du bien pour réalisation de ce projet (environ 25000€). Il donne la parole à Véronique SAUVOUREL qui rappelle l'ouverture du parking à l'entrée du village. Elle indique qu'il va donc falloir sécuriser l'accès à celui-ci. Le Maire explique que pour la réalisation de trottoirs, il faudra sûrement acquérir une partie de terrain sur le lot n°2 (20 chemin des Ecoliers). Il ajoute qu'il existe des solutions et qu'elles ne doivent pas être un frein quant à l'achat pour démolition de la bâtisse. Le Maire rappelle que les crédits ont été inscrits au budget communal 2021.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, suite au vote intervenu, à la majorité (13 voix pour et 1 abstention M. Adrien DEPIGNY).

**DECIDE** d'acquérir par voie de préemption le bien situé chemin des Ecoliers, cadastré B1608p (lot n° 3), d'une superficie totale de 180 m<sup>2</sup> environs, appartenant à Madame Corinne PERRIER.

**DEMANDE** au maire de prendre contact avec le notaire afin d'établir l'acte authentique constatant le transfert de propriété.

**AUTORISE** le maire à signer tous les documents nécessaires à cet effet.

**S'ENGAGE** à régler ces dépenses à l'aide des crédits inscrits à l'article 2115 du budget communal.

#### 4- TRAVAUX SUR L'ECLAIRAGE PUBLIC

Le Maire rappelle que lors de la séance du Conseil de mars 2021, il avait été demandé un devis complémentaire relatif au projet de travaux sur l'éclairage public pour 2022. Il présente donc le nouveau devis pour un montant total de 14 840.14 € HT et le descriptif des travaux correspondants.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

**ACCEPTTE** l'offre présentée par Energie et Services de Seyssel pour un montant de 14 840.14 HT avec possibilité de subvention de 30 % du montant total, soit 4 452.04 € HT.

**S'ENGAGE** à prévoir les crédits nécessaires à l'article 2315 du budget communal 2022.

#### 5- TRAVAUX DE LA CURE

Le Maire donne la parole à Jean SOGNO qui indique que pour les travaux de réhabilitation de la cure avec possibilité de création de deux logements, la mairie a sollicité plusieurs entreprises pour la réalisation des différents travaux.

Le Maire demande au Conseil de sélectionner les entreprises à retenir.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

**VALIDE** les devis les moins disant, soit :

Type travaux	Entreprises	Montant HT
Gros œuvre	Alexis MARET SARL	14 092.50 €
Toiture	MAROUD Olivier EURL	14 625 €
Menuiserie intérieur/extérieur	MESSIER SARL	17 828.20 €
Aménagement cuisine	MESSIER SARL	7 937.44 €
Doublage – Cloisons- Peinture	SASU NUANCE	35 272.73 €
Carrelage-Faïence	Alpes Seyssel Carrelage SAS	6 301.00 €
Electricité	SEMINE ELEC	19 632.90 €
Plomberie	Mr PLOMBERIE	6 180.00 €
Façade	SASU NUANCE	18 573.06 €

**S'ENGAGE** à régler ces dépenses à l'aide des crédits inscrits à l'article 2313 du budget communal.

Le Maire ajoute qu'il faut ajouter aux dépenses le démontage de la chaudière existante, le diagnostic amiante et le désamiantage. Il informe que le Conseil Départemental a décidé d'attribuer une subvention de 53 800 HT et qu'un courrier de remerciements a été adressé au Président, M. Christian MONTEIL et à la Conseillère Départementale Mme Virginie DUBY-MULLER.

#### 9-QUESTIONS DIVERSES

➤ **ASSOCIATION AERONAUTIQUE DE CORBONOD / HANDI-RAID SAPEURS POMPIERS (DELIBERATION N° 2021-20)**

Le Maire donne lecture d'un courrier reçu de la part de l'Association Aéronautique de Corbonod (AAC) en partenariat avec Handi-Raid Sapeurs-Pompiers demandant une subvention pour l'organisation d'une journée festive basée sur le thème du handicap le 05 septembre prochain. Le Maire demande au Conseil de se prononcer quant à l'attribution d'une subvention et en cas de réponse favorable, de définir le montant.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

**DECIDE** d'allouer une subvention communale de 200 € à l'aide des crédits inscrits à l'article 6574 du budget de l'exercice 2021.

➤ **DEMANDE LOCATION DE TERRAINS POUR PATURAGE (DELIBERATION N° 2021-19)**

Le Maire explique avoir reçu une demande de la part de M. Gilbert MESSIER afin de mettre en pâture des poneys ou des génisses sur les parcelles communales cadastrées B1067 et B1069. Il explique à l'assemblée que ces parcelles sont aujourd'hui entretenues par l'agent des services techniques. Il ajoute que cela éviterait le passage de l'épaveuse sur ces terrains.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

**ACCEPTTE** la mise à disposition gratuite de ces terrains à M. Gilbert MESSIER.

**AUTORISE** le Maire à signer une convention avec l'agriculteur pour une durée de 5 ans.

➤ **COMITE BASSIN RHONE MEDITERRANEE**

Le Maire informe avoir été destinataire de la copie du courrier adressé par le Comité de bassin Rhône Méditerranée à Madame la Députée Virginie DUBY-MULLER. Ce courrier informe celle-ci que le programme de l'agence de l'eau 2019-2024 ne prévoit pas d'aide concernant les travaux d'enlèvement des carcasses de voitures au bord du Rhône sur la commune. Le Maire remercie Madame la Députée pour son aide.

➤ **ELECTIONS 20 ET 27 JUIN 2021**

Le Maire présente le planning de la tenue des bureaux de vote pour les 2 scrutins du 20 et 27 juin 2021. Il ajoute que des personnes extérieures au Conseil ont volontairement proposé leur aide et que d'autres ont été sollicitées et ont répondu favorablement.

➤ **CHAUFFAGE EGLISE**

Jean SOGNO dit avoir reçu le devis pour le chauffage électrique de l'église. En ayant recours à l'abonnement bleu, le montant s'élèverait à 29 635 € TTC. Il ajoute que le chauffage servirait uniquement à la préservation du bâtiment vu la faible occupation de celui-ci en période hivernale. Le Maire précise que la décision sera à prendre lors d'une prochaine séance et que la dépense n'a pas été prévue au budget 2021.

➤ **FISCALITE PROFESSIONNELLE UNIQUE**

Le Maire informe que lors de la dernière séance de Conseil communautaire, a eu lieu le vote en faveur du passage à la Fiscalité Professionnelle Unique (FPU). Cette décision aura pour conséquence une baisse du budget à court terme. Il faudra solliciter le Conseiller aux Décideurs Locaux afin d'établir une projection financière car il reste à prévoir l'aménagement des abords de la salle des fêtes et la route de Chez Dérippaz.

➤ **DEPART**

Emilie ALBERT annonce qu'elle va déménager début juillet. Elle et sa famille vont quitter Franciens mais elle informe de son souhait de rester au sein du Conseil et de mener à terme son engagement. Le Conseil lui souhaite une bonne continuation dans leurs projets personnels et professionnels.

➤ **PETIT CAFE**

Le Maire annonce la réouverture du petit café le vendredi 18 juin.

➤ **AIRE DE JEUX**

Le Maire informe que la réfection du sol souple de l'aire de jeux a eu lieu. Il ajoute que des enfants pénètrent dans l'agospace avec leur vélo malgré l'interdiction.

➤ **MAISON FAMILIALE RURALE**

Le président de la Maison Familiale Rurale (MFR) de la Semine a sollicité un rendez-vous avec le Maire et les délégués afin de faire un point sur la situation de la MFR. Durant le rendez-vous il a évoqué l'envoi d'un courrier sollicitant à nouveau l'exonération des loyers. A ce jour le courrier n'est pas parvenu en mairie.

➤ **JURES D'ASSISES**

Léon LAVILLE informe que le tirage au sort des jurés d'assises a eu lieu à Présilly le 02 juin 2021. Les deux personnes sélectionnées seront informées par courrier par la mairie de Présilly.

➤ **EMPLOIS ETE**

La saison des emplois été a débuté.

*Fin de la séance : 21h00*

La secrétaire de séance  
Mme Véronique SAUVOUREL

LE MAIRE,  
M. Jean-Louis MAGNIN

DATE D'AFFICHAGE : 08/07/2021

